

AVENUE RAYMOND DE VEYSSIÈRE LES TRAVAUX AVANCENT

La Métropole de Lyon a démarré mi-juillet des travaux de renouvellement des réseaux avenue de Veyssièrre, entre la place Charles de Gaulle et l'avenue de Verdun. Ils ont pour but de préserver la qualité de l'eau potable en remplaçant des canalisations anciennes et de se prémunir des risques de casse sur le réseau d'eaux usées.

Les travaux sur le réseau d'assainissement se sont achevés à la mi-octobre et ceux sur le réseau d'eau vont démarrer dans la foulée. Ils concerneront également une petite partie du chemin du Randin, qui sera mis en sens unique quand les travaux le nécessiteront, entre le chemin de la Vernique et l'avenue de Veyssièrre.

Enedis, qui devait renouveler les câbles haute-tension dans ce secteur en 2021, profitera des tranchées pour réaliser ces travaux dès janvier, avenue de Veyssièrre et chemin du Randin, puis rue du Dr Châtillon et rue Tramier.

Les travaux devraient être achevés avant la fin janvier.

AVENUE GUY DE COLLONGUE ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Des travaux **d'enfouissement des réseaux aériens vont débuter avenue Guy de Collongue, entre l'avenue Paul Santy et la rue de Gambsheim.**

En charge du renouvellement des câbles haute-tension, le Sigerly en profite pour réaliser l'enfouissement de tous les réseaux aériens afin de dissimuler les câbles disgracieux.

Le Sigerly pose les fourreaux et chaque concessionnaire (Enedis, Orange...) tire ensuite ses câbles.

Les travaux doivent débuter fin octobre et dureront environ 4 mois.

La circulation sera alternée par des feux temporaires.



INFOS TRAVAUX



- ➡ Pour votre sécurité
- ➡ Pour donner plus de place au vélo
- ➡ Pour une meilleure qualité de vie



Le mot du Maire

“ Vous avez pu le constater, la Métropole de Lyon intervient sur différents endroits de la commune pour des travaux de voirie. J'ai donc souhaité vous informer sur la nature des travaux engagés, les dates d'intervention et les améliorations recherchées.

La Ville d'Écully et la Métropole travaillent main dans la main pour permettre que ces opérations se déroulent du mieux possible, même si nous savons qu'au quotidien, les nuisances sont nombreuses. J'ai ainsi demandé à Jean-José Garcia, conseiller municipal délégué aux travaux, d'être en relation constante avec les services de la Métropole pour faire remonter les différentes problématiques et permettre la continuité des déplacements de chacun.

Pour autant, je rappelle que ces travaux permettront **d'améliorer la circulation** en sécurisant les trajets, et surtout, comme je m'y suis engagé pendant la campagne électorale, en donnant **plus de place aux modes actifs, notamment au vélo.**

J'ai en effet la conviction que **nous devons collectivement apprendre à partager l'espace et à mieux nous respecter, automobilistes, piétons et cyclistes.** C'est tout le sens de ces travaux qui nous permettront demain de bénéficier d'un cadre de vie apaisé.”

Sébastien MICHEL



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : AVENUE PAUL SANTY ET RUE JOSEPH RIMAUD

Dans le cadre d'une remise à niveau de la voirie, la Métropole de Lyon a proposé à la Ville de réaliser des aménagements cyclables sur deux voies de la commune.

Afin de conserver les places de stationnement et le double sens pour les véhicules, c'est le principe d'une chaussée à voie centrale banalisée qui a été retenu.

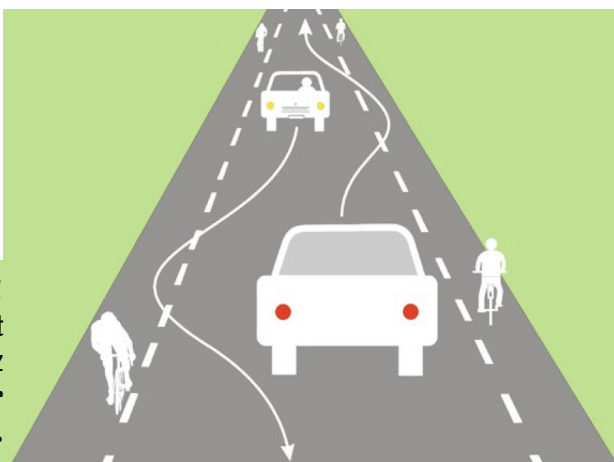
Le nouvel aménagement

- Le stationnement est conservé comme existant
- La partie centrale de la voie est une chaussée étroite sans marquage central permettant la circulation des véhicules dans les deux sens.
- La chaussée centrale est bordée par deux zones (rives) sur lesquelles circulent les vélos.

Comment circuler sur une chaussée à voie centrale banalisée ?

Le principe de la chaussée à voie centrale banalisée est de partager la voirie en bonne intelligence et de réduire la vitesse des voitures.

**Soyez prudents !
Roulez doucement
et anticipez
pour vous croiser
en toute sécurité.**



La voie centrale est trop étroite pour que les véhicules puissent se croiser. Donc lorsque deux véhicules arrivent en sens contraire, ils doivent ralentir, se déporter légèrement sur la rive pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.

En présence d'un vélo, la voiture attend derrière le cycliste, avant de reprendre sa place.

AVENUE PAUL SANTY

Cet aménagement sera réalisé dans la partie haute de l'avenue Paul Santy, entre l'avenue Guy de Collongue et le Chemin de Grandvaux.

Les travaux de traçage des voies devraient être réalisés à la mi-novembre.

RUE JOSEPH RIMAUD

Cet aménagement est prévu dans la majeure partie de la rue Joseph Rimaud, depuis le chemin des Mouilles, jusqu'avant le rétrécissement de la voie, du côté de l'avenue Édouard Aynard.

Les travaux de traçage des voies devraient être réalisés à la mi-novembre.



UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ALLÉE DES TULLISTES

À la demande de la Ville, l'allée des Tullistes a été réaménagée par la Métropole pour faciliter l'accès aux équipements publics et associatifs (Maison de la Famille, crèche, salle du CEDRE) :

- **Élargissement des trottoirs** et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la liaison entre le Parc des Chênes et la Place du Marché.
- Instauration d'une zone 30 pour une circulation apaisée.
- **Stationnement facilité**, en long des deux côtés de la chaussée et création de **trois places de parking supplémentaires**.
- Aménagements paysagers et création de trottoirs aux couleurs claires pour **embellir le secteur**.

